

Grottes de Vallorbe S.A.

Convocation

Les actionnaires de la société sont convoqués en
assemblée générale ordinaire
le jeudi 13 mai 2004, à 18 h, à la grande salle du Casino à Vallorbe

Feuille de présence dès 17 h 30.

Ordre du jour:

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 22.5.2003

2. Présentation du Rapport de gestion sur l'exercice 2003

3. Comptes de l'exercice 2003

4. Rapport de l'organe de révision

Le conseil d'administration (CA) propose d'approuver le rapport de gestion et les comptes annuels 2003.

Il propose d'attribuer le bénéfice disponible au bilan de Fr. 237 747.42 de la manière suivante:

Amortissements	Fr. 195 531.05
Dividende 5%	Fr. 40 000.00
Attribution à la réserve générale	Fr. 2 000.00
Report à nouveau	Fr. 216.37

5. Décharge au CA

Le CA propose de donner décharge à ses membres pour la gestion de l'exercice 2003.

6. Nomination du président et des membres du conseil d'administration

7. Nomination de l'organe de révision

Le CA propose aux actionnaires de nommer pour l'exercice 2004 la Société de Contrôle Fiduciaire Révision S.A., à Lausanne.

8. Divers et propositions individuelles

Les actionnaires qui désirent faire une proposition au conseil d'administration sont priés de le faire par écrit au président avant l'assemblée générale selon art. 12 des statuts.

Les cartes d'entrée sont délivrées jusqu'au 11 mai 2004, auprès de
Bureau Service

(ex Agence immobilière F. Jaillet et Cie)

Ancienne-Poste 24 – 1337 Vallorbe

Heures d'ouverture: 9 h – 11 h Tél. 021 843 16 39

Les rapports et comptes sont à la disposition des actionnaires dès le 23 avril 2004, à l'agence susmentionnée.

Le conseil d'administration